



## Règlement

---

### Prix AFB 2020 Mémoires d'étudiants sur le badminton

#### PRÉAMBULE

---

Dans la même idée que le Prix FFBaD, l'Association Francophone de Badminton (AFB) propose d'organiser un concours annuel de mémoires d'étudiants issus d'universités de pays francophones (liste OIF), rédigés en langue française et traitant de thématiques liées au badminton.

#### LES MODALITÉS

---

##### Public

Le concours prime des études dans deux catégories :

- Les mémoires de diplôme à Bac +5
- Les mémoires de diplôme après Bac +5

##### Inscription

L'inscription au concours doit être effectuée en deux temps :

- 1<sup>er</sup> temps : par l'envoi du formulaire "*Intention de participation*", téléchargeable sur le site de l'AFB.
- 2<sup>d</sup> temps : après autorisation de concourir, les candidats doivent adresser leur travail avant le **30 juin** de l'année du concours.

Le concours 2020 concerne des travaux validés par les universités ou les grandes écoles en 2018, 2019 et 2020. Cette date doit être mentionnée sur la couverture du document remis.

Une candidature est individuelle.

Un mémoire présenté une année ne peut pas être représenté ultérieurement.

La FFBaD proposant déjà un concours pour les étudiants des universités françaises, ceux-ci ne sont pas autorisés à s'inscrire au concours de mémoires d'étudiants francophones.

##### Dépôt des travaux

Les candidats ayant reçus l'autorisation de concourir, doivent envoyer leur travail avant le 30 juin par voie électronique en version pdf à l'adresse suivante : [contact@francobad.org](mailto:contact@francobad.org).

Ils doivent être remis selon la forme demandée par leur université.

Une attestation de l'université mentionnera que ce mémoire a permis de valider le diplôme dans lequel souhaite concourir le candidat.

## Critères de valorisation

Les travaux seront classés en fonction de l'intérêt qu'ils apportent au badminton en termes de connaissances, d'analyse permettant d'orienter de futurs choix et de réinvestissement possibles pour améliorer les performances des athlètes, des entraîneurs, du fonctionnement des fédérations francophones ou permettant de développer des axes de la politique de l'AFB.

Pour les mémoires de diplôme à Bac+4, la note universitaire obtenue pour le mémoire présenté sera prise en compte dans les critères d'évaluation.

## Délibération

La délibération aura lieu au plus tard avant la fin du mois d'août afin de récompenser les lauréats lors des Internationaux de France de Badminton (fin octobre).

## Composition du jury

Le jury est composé de membres permanents et de membres invités au regard des thématiques traitées ; le nombre de jurés dépend du nombre de dossiers reçus.

Le jury est composé de personnalités ayant une forte connaissance du badminton et du sport en général.

Il est présidé par le Président de l'AFB ou son représentant.

Les jurés ne perçoivent pas de rémunération ou d'indemnités pour cette mission.

## Les prix

Pour chacun des deux concours, le vainqueur est invité à assister aux Internationaux de France de Badminton, à la fin du mois d'octobre à Paris.

Tous les frais inhérents à ce déplacement sont pris en charge par l'AFB : vol, hébergement et repas du lundi au dimanche.

## Utilisation des écrits

En participant au concours, le candidat autorise l'AFB (et la FFBaD partenaire du concours) à utiliser ses écrits en le citant.

## Coordination du concours

La coordination générale du concours est assurée par le directeur de l'AFB, Olivier BIME.

A contacter dès que possible, si vous avez l'intention de participer.

Renseignements complémentaires :

- Courrier électronique : [contact@francobad.org](mailto:contact@francobad.org)
- Téléphone ou Whatsapp : +33 (0) 698.243.622
- Skype : Bime.Badminton

## Documents joints à retourner

A retourner dès que possible, après les échanges préalables :

- Formulaire d'inscription
- Autorisation de diffusion du document remis

**Olivier BIME**

**Directeur AFB**